

Plan Local d'Urbanisme

BOGEVE

Révision n° 1



DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération en date du 26 Juillet 2006 approuvant le projet de révision N° 1 du P.L.U. de Bogeve

Droit de Prémption Urbain instauré sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 26 Juillet 2006

Le Maire , Bernard BOUVIER

PLAN N° 1	PROCEDURES			
	ELABORATION	MODIFICATIONS		MISES A JOUR
ECHELLE 1/5000	06/10/1995	N° 1	Approuvée le 12/05/1999	N° 1
		N° 2	Approuvée le 13/03/2002	N° 2
Mise au point		N° 3	Approuvée le	N° 3
		N° 4	Approuvée le	N° 4
CONCEPTION Marc COMBES-CARRE architecte-urbaniste 25, Chemin du Puy 14100 BUGEVE 06-45-14-50-33-50-66	B.E. DESSIN Sylvie JAFFET-VAL Droits BORREL, Coordonnateur Expert Les Mémoires-75, av. de la Source 14100 BUGEVE 06-45-30-30-92-30	FOND CADASTRAL Origine Cadastre, Droits de Titres privés. Diffusion R.G.D.P. 14-10-2006		MISE A JOUR DU BATI 2005

LEGENDE :

	Urbanisation dense Centre Village		Périmètres de captage immédiat
	Urbanisation Centre Hameau (Permis de démolir)		Périmètres de captage rapproché
	Urbanisation ancienne, Centre Village (Permis de démolir)		Périmètres de captage éloigné
	Habitat individuel		Piste de ski de fond
	Habitat individuel		
	Equipements et Services Publics		
	Zone d'urbanisation future		
	Densification centre village - zone d'urbanisation future		
	Habitat intermédiaire futur		
	Habitat individuel futur - AUco (opération d'aménagement)		
	Zone Agricole		
	Zone Naturelle		
	Zone Naturelle construite		
	Zone Naturelle de camping		
	Zone naturelle patrimoniale		
	Zone sports et loisirs		
	Zone Humide		
	Espace boisé classé		
	Réhabilitation possible du bâtiment		
	Bâtiment traditionnel		
	Exploitation agricole (à titre indicatif mars 2005)		
	Mise à jour bâti (mars 2005)		

N° Emplacements réservés

	Emplacement réservé Aménagement carrefour R.D. n° 12 / V.C.
	Emplacement réservé Extension zone Equipements et Services Publics (groupe scolaire)
	Emplacement réservé Extension cimetière
	Emplacement réservé Projet de desserte future de la Cure
	Emplacement réservé Elargissement de la R.D. n° 12

Bénéficiaire

Commune
Commune
Commune
Commune
Conseil Général

